

Élaborer un parcours artistique et culturel sur mesure pour son milieu



Date limite d'inscription : **le mardi 6 novembre 2018 à 18h**



Pour vous inscrire, vous devez remplir deux formulaires en ligne sur notre site web :

1. formulaire d'inscription : **P100-Élaborer un parcours artistique et culturel sur mesure pour son milieu**
2. formulaire détaillant le budget de votre projet : **P100 Cadre budgétaire 2018-2019**

Les intervenants scolaires sont invités à élaborer un parcours artistique et culturel qui favorise la prise de parole sous toutes ses formes de tous les élèves ciblés par leur projet.

Les activités, les échanges, les visites et les productions qui découlent de ce parcours devraient avoir pour but de permettre aux élèves d'être mieux outillés pour prendre la place qui leur revient dans la société.

Chaque parcours devrait comprendre :

- A. Une **étape d'exploration** durant laquelle les élèves découvrent et s'approprient le contenu du projet.
- B. Une **étape de réalisation** durant laquelle tous les élèves prennent part à un processus de création.
- C. Une **étape de mise en valeur** durant laquelle les élèves présentent la production qui découle de l'étape B.
- D. Une **sortie dans un lieu culturel montréalais** intégrée à l'une des étapes précédentes.

• Veuillez noter que les nouvelles propositions seront priorisées.

DÉPENSES ADMISSIBLES

LIBÉRATION DU PERSONNEL

Suppléance : **220 \$** par jour -

Remplacement service de garde : **182 \$** par jour

RESSOURCES ARTISTIQUES, CULTURELLES OU SCIENTIFIQUES :

Honoraires : **170 \$** par demi-journée

SORTIES DANS DES LIEUX CULTURELS MONTRÉALAIS

Entrées : coûts d'admission (élèves, personnel et parents)

Transport : autobus nolisé ou transport en commun

MATERIEL (carton, marqueurs, ciseaux, costumes, livres, guides, magazines, logiciels etc.)

Vous avez droit à un montant supplémentaire équivalent à **10%** du total des dépenses prévues pour l'achat de matériel.

Veuillez noter que lorsqu'un projet est retenu, Une école montréalaise pour tous transfère le montant accordé au budget de l'établissement concerné.

En conséquence, le suivi budgétaire du projet relève de la direction de l'école.

MAXIMUM

4 000 \$
par école

Organisme responsable du projet : Une école montréalaise pour tous

Ressources professionnelles : Elizabeth Cervant (514 873-0041, poste 5294)
Richard Moisan (514 873-0041, poste 5357)